

ÊTES-VOUS PRÊT À PRENDRE CES RISQUES POUR VOTRE ENFANT ?

La pharmacovigilance montre que la vaccination de masse conduit à une **mortalité inédite dans l'histoire de la médecine moderne**. Il y a urgence à la suspendre pour évaluer la balance bénéfice/risque au cas par cas.

Les chiffres recensés par l'ANSM, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé sur les conséquences de l'injection expérimentale sont AHURISSANTS !!!

EUROPE SUR LA PÉRIODE DU 29/12/2020 AU 21/08/2021 :

- **DECES : 22 533**
- **CAS GRAVES : 2 347 791**

FRANCE :

- **DECES AU 08/07/21 : 977**
- **CAS GRAVES AU 27/08/21 : 78639**

**DU 30/07/21 AU 19/08/21 :
8 279 CAS GRAVES SOIT 414 PAR JOUR !**

Les principaux problèmes constatés
parmi ces cas graves sont de type :

- Hématologiques/vasculaires (thromboses, AVC, embolies pulmonaires)
- Neurologiques (paralysies faciales, convulsions généralisées)
- Cardiaques (troubles du rythme, myocardites)
- Troubles menstruels dont on ne connaît pas l'effet à moyen terme
- Fausses couches (521 signalées en Angleterre au 25 août 2021)



QUE PUIS-JE FAIRE POUR PROTÉGER MON ENFANT DE LA « VACCINATION » EXPÉRIMENTALE ?

Les tests PCR et la « vaccination » arrivent à marche forcée dans les collèges, lycées et certains parlent déjà des écoles primaires. Sachez que ces actions sont totalement illégales à ce jour.

1

**EMPECHER
TOUT ACTE
ILLEGAL
SUR VOTRE
ENFANT**

Vous trouverez sur le site d'enfance et libertés

Des documents préparatoires pour réagir/anticiper toute mesure illégale ou illégitime envers votre enfant et permettra une action éventuelle en justice.

Tous les documents sont rédigés par des avocats et juristes diplômés s'appuyant sur les textes de lois.

2

**EN PARLER UN
MAXIMUM AUTOUR
DE VOUS :
PARENTS D'ELEVES,
AMIS, FAMILLE, ETC.**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retrouvez ce flyer en pdf et ses sources scientifiques sur www.gorgone.org (rubrique "flyer")
& beaucoup d'autres articles sourcés sur les sites enfance-libertes.fr et reinforcovif.fr

COVID-19

"Vaccination" des enfants et des adolescents : quels bénéfices, quels risques ?

**Prenons 5 minutes pour nous renseigner :
Éclairons le débat par la science
au service du consentement et de l'autonomie des parents.**

Agissons pour les bonnes raisons
et protégeons nos enfants :

Des enfants libres et heureux sont
avant tout des enfants en bonne
santé et non pas des enfants à qui
le « vaccin » donne le droit d'aller
au cinéma ou à la piscine...



TOUT SOIN RÉPOND À UNE BALANCE BÉNÉFICE-RISQUE.

Médecins, Professeurs et Chercheurs, sans conflits d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique, travaillaient depuis des mois sur la balance bénéfice/risque des nouveaux « vaccins » qui n'ont de « vaccin » que le nom. [Ce sont, en réalité, des injections géniques expérimentales, jamais testés avant sur des animaux ni des humains]. Ils alertent la population de la situation actuelle. Vous trouverez ici des informations qui ne sont malheureusement pas divulguées dans les médias de masse.

NOS ENFANTS ONT PLUS À PERDRE QU'À GAGNER !

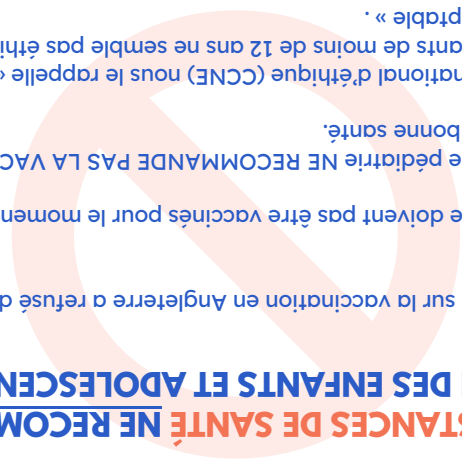
- Le système immunitaire inné des enfants les protège contre les formes graves de covid19
- Les enfants ne sont pas ou très peu transmetteurs de la covid19
- Pour les personnes de moins de 45 ans, la létalité supposée liée aux nouveaux « vaccins » est plus importante que la mortalité liée à la Covid-19



PUISQU'AUCUN ENFANT EN BONNE SANTÉ N'EST DÉCÉDÉ DE LA COVID-19, LE RISQUE LIÉ À LA VACCINATION EST DONC INFINIMENT PLUS ÉLEVÉ QUE CELUI DE LA MALADIE.

LES GRANDES INSTANCES DE SANTÉ NE RECOMMANDENT PAS LA VACCINATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

- Le conseil scientifique sur la vaccination en Angleterre a refusé d'autoriser la vaccination des 12-15 ans.
- L'OMS « Les enfants ne doivent pas être vaccinés pour le moment ».
- La société française de pédiatrie NE RECOMMANDE PAS LA VACCINATION des enfants et des adolescents en bonne santé.
- Le conseil consultatif national d'éthique (CCNE) nous le rappelle « À ce jour, pour le CCNE, la vaccination des enfants de moins de 12 ans ne semble pas éthiquement et scientifiquement acceptable ».



LES « VACCINS » EXPÉRIMENTAUX CONTRE LA COVID-19 N'ONT REÇU QU'UNE AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ (AMM) CONDITIONNELLE.

Les « vaccins » contre la Covid-19 ont reçu seulement une AMM conditionnelle car ils ne remplissent pas tous les critères de qualité, de sécurité et d'efficacité requis habituellement pour être autorisés sur le marché.

À ce jour, nous ne disposons d'aucun recul en termes d'efficacité ou de sécurité de ces nouveaux « vaccins » pour les enfants et adolescents. En effet, les études de Phase 3 de ces « vaccins », qui sont toujours en cours. La phase d'expérimentation pour les 12-15 ans ne sera terminée qu'en 2024 !

L'AMM CONDITIONNELLE A ÉTÉ DONNÉE SOUS PRÉTEXTE QU'AUCUN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX N'ÉTAIT DISPONIBLE OR DES SOLUTIONS THÉRAPEUTIQUES EFFICACES EXISTENT

Sans revenir sur les débats stériles autour de l'hydroxychloroquine et de l'article délétère de la prestigieuse revue médicale « The Lancet » étude frauduleuse retracée quelques jours après sa publication (10), nous pouvons citer parmi les traitements efficaces l'ivermectine, molécule commercialisée comme traitement antiparasitaire. La demande de repositionnement pour traiter la COVID19 a été refusée par les autorités de santé en France mais la situation va changer car l'Institut Pasteur a montré récemment l'efficacité de l'ivermectine. Résultats publiés dans la revue EMBO Molecular Medicine, le 12 juillet 2021.

- Le Conseil de la recherche médicale en Inde vient d'inclure l'ivermectine comme médicament ESSENTIEL dans la lutte contre le COVID-19.
- La Commission européenne a annoncé, fin juin 2021, un « premier portefeuille de cinq traitements qui pourraient bientôt être disponibles pour traiter les patients dans l'ensemble de l'UE ».



Des dizaines de médecins, professeurs d'Université, chercheurs, et scientifiques alertent sur la dangerosité de la vaccination génique expérimentale (liste non exhaustive) :

Jean Michel Clavier, Virologue, Professeur d'Université et praticien hospitalier émérite, ancien directeur de l'Institut de Microbiologie de la Méditerranée (CNRS & Université d'Aix-Marseille) ; Christian Vélot, biologiste et généticien moléculaire, président du Crigén ; Hélène Banoun, pharmacienne biologiste, PhD, ancienne chercheuse à l'INSERM ; Violaine Guerin, gynécologue, Présidente de « laissons les médecins prescrire » ; Laurent Monténo, médecin réanimateur a exercé à l'hôpital Bichat, à l'hôpital américain ; Olivier Soulié, médecin généraliste, homéopathe ; Pascal Sacré, médecin réanimateur ; Vincent Pavan, mathématicien, maître de conférences ; Jean Dominique Michel, anthropologue ; Michel Maffessoli, sociologue, Professeur à l'Université Paris Descartes ; Laurent Mucchielli, sociologue, directeur de recherche au CNRS ; Amin Umili, Pharmacologue et juriste ; Gérard Maudoux, médecin, président honoraire de la caisse de retraite des médecins ; Laurent Toubiana, épidémiologiste, chercheur à l'INSERM ; Louis Fouché, médecin anesthésiste-réanimateur, Alexandre Hermon Caude, généticien, ancien directeur de recherche INSERM, Eric Ménat, Médecin généraliste, homéopathe, Muret. Et bien d'autres dans le monde entier...